



# Bureau

## Mardi 22 novembre 2022

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart

49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

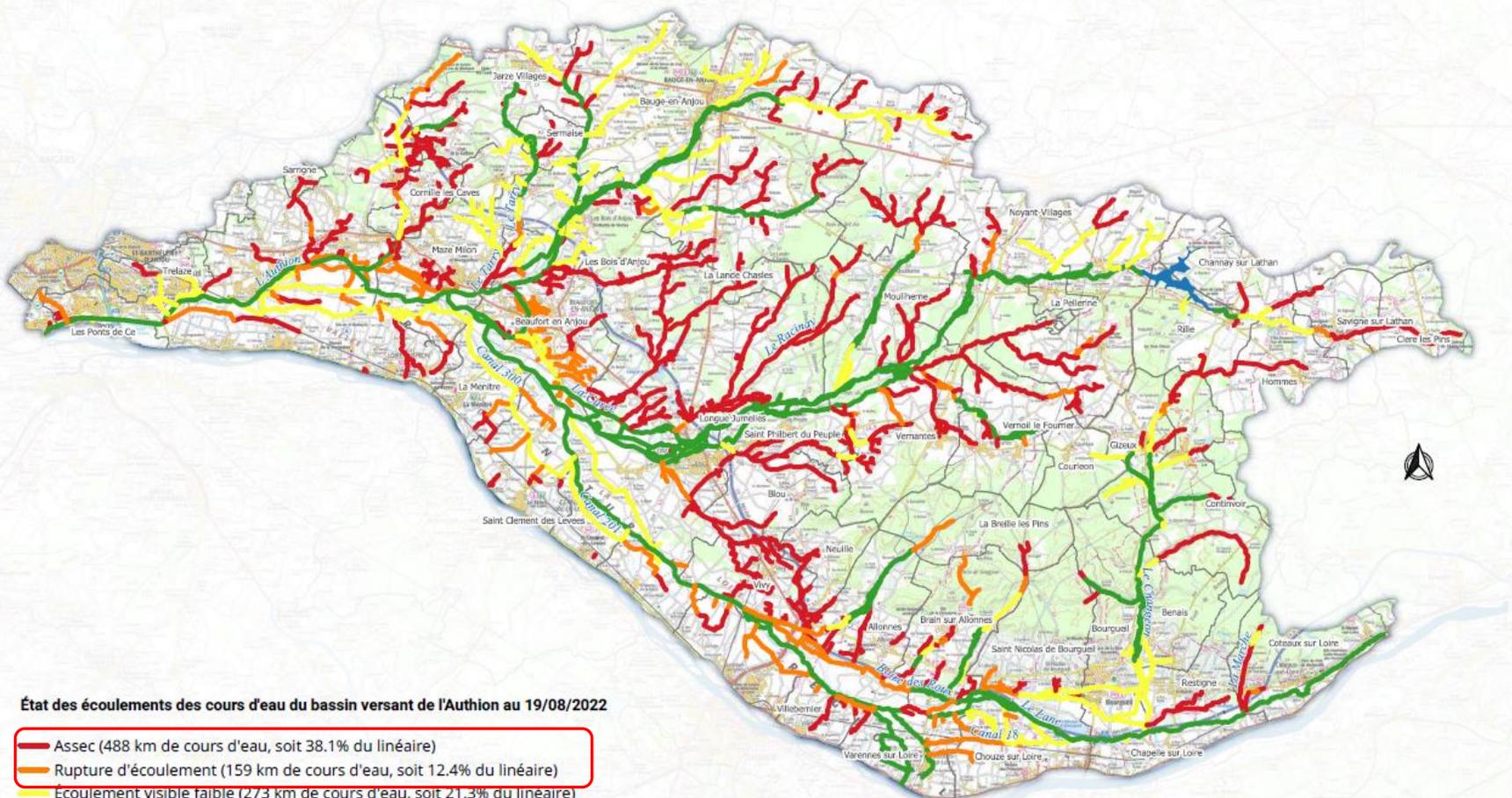
# ORDRE DU JOUR

- **Point n°1 : Délibération bur.2022-12 – ressources humaines : RIFSEEP : validation du mécanisme du Complément Individuel Annuel des agents**
- **Point n°2 : Information – bilan de la crise hydrologique**
- **Point n°3 : Information – stratégie d’avenir de gestion de l’Eau du bassin**
- **Point n°4 : Information – état d’avancement du dimensionnement du CT Eau 2023-2025**
- **Point n°5 : Information – service technique : renouvellement de l’Energreen**
- **Point n°6 : Information – siège social : marché de maitrise d’œuvre : choix du prestataire**
- **Point n°7 : Information – points et questions diverses**

# Pt n°2 : Information – bilan de la crise hydrologique



État des écoulements des cours d'eau du bassin versant de l'Authion au 19/08/2022

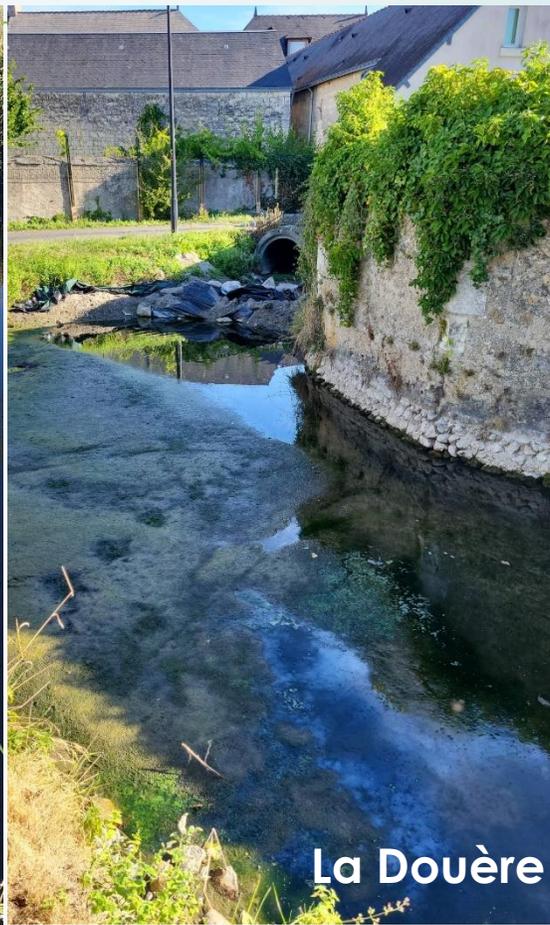


État des écoulements des cours d'eau du bassin versant de l'Authion au 19/08/2022

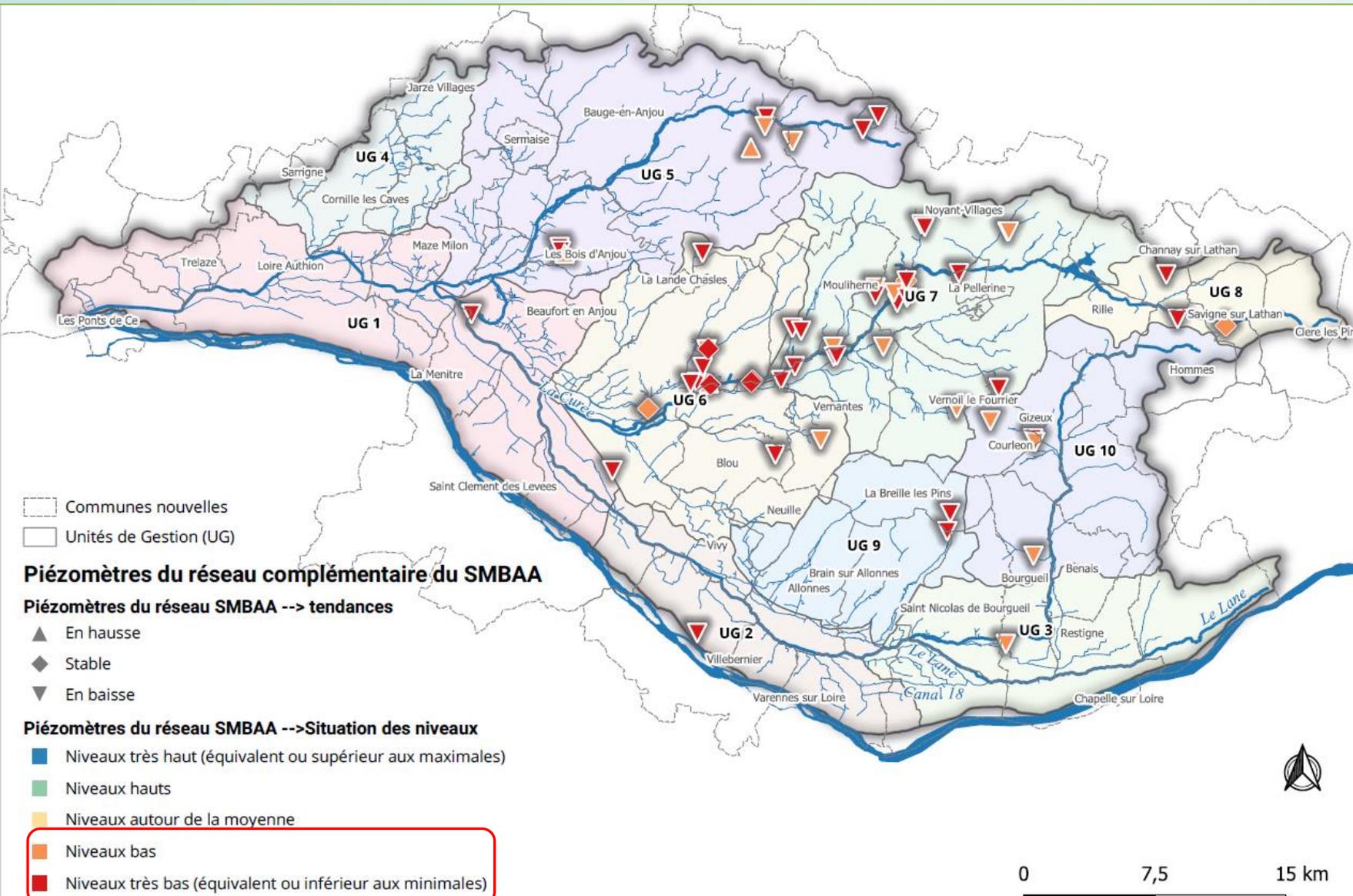
- Assec (488 km de cours d'eau, soit 38.1% du linéaire)
- Rupture d'écoulement (159 km de cours d'eau, soit 12.4% du linéaire)
- Écoulement visible faible (273 km de cours d'eau, soit 21.3% du linéaire)
- Écoulement visible acceptable (353 km de cours d'eau, soit 27.6% du linéaire)

- Au 19 août 2022, plus de 600 km de cours d'eau à sec ou en rupture d'écoulement
- Seulement 27% du linéaire de cours d'eau avec un écoulement visible acceptable
- Mortalités piscicoles
- Secteur réalimenté : déséquilibre marqué entre la réalimentation à partir de la Loire et la pression des prélèvements en temps réel (en débit instantané)

# Pt n°2 : Information – bilan de la crise hydrologique



# Pt n°2 : Information – bilan de la crise hydrologique



Source : opérateurs extérieurs et agents du SMBAA et du SAGE Authion, 2022 - Réalisation : EC, SAGE Authion, 08/2022

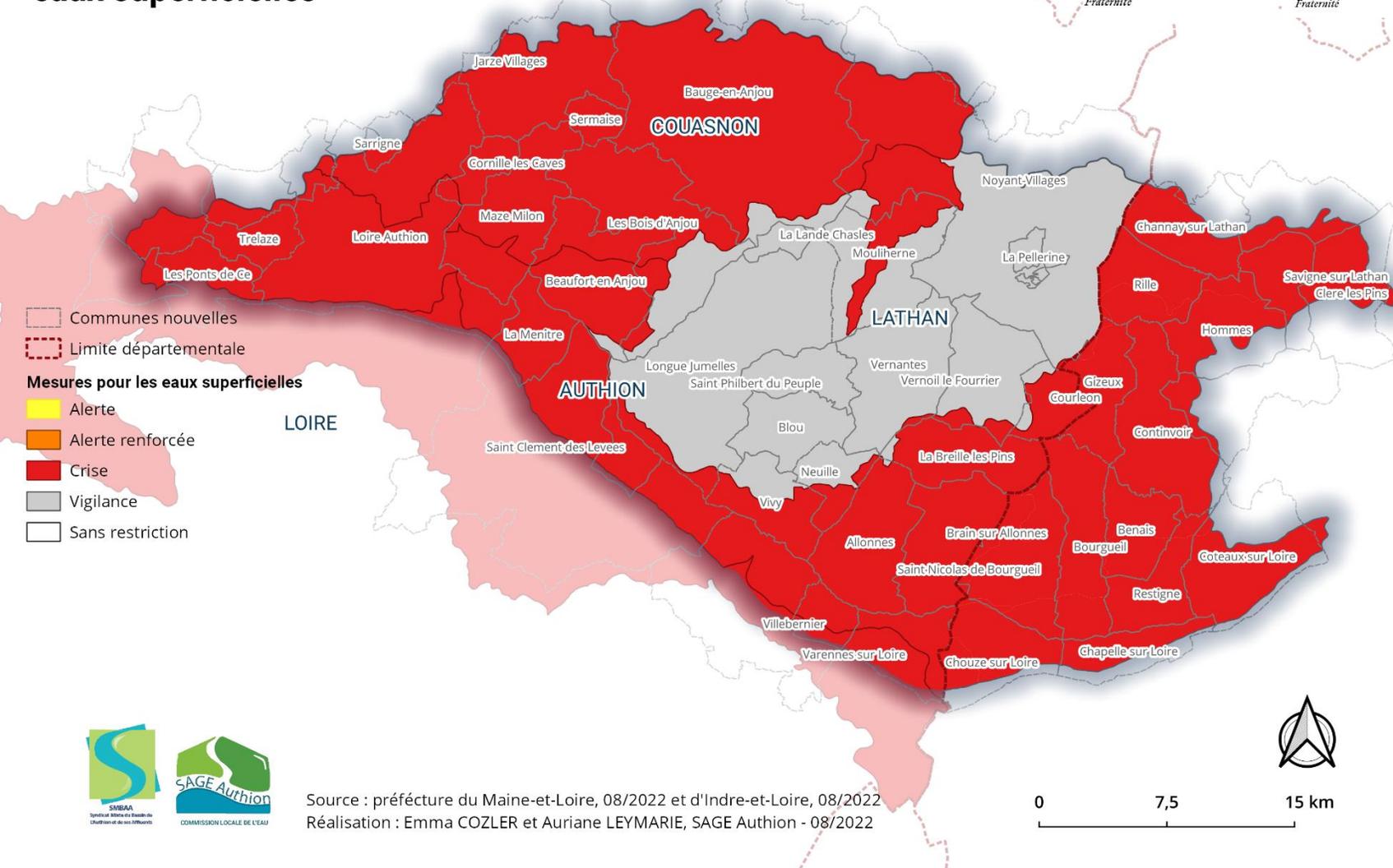
- Niveaux des nappes du bassin bas à très bas par rapport à la moyenne mensuelle
- Tendance à la baisse généralisée des nappes sur plus de 80% des ouvrages suivis par le SMBAA

# Pt n°2 : Information – bilan de la crise hydrologique

Carte des arrêtés du 22 juillet 2022 (spécifique pour la Riverolle)  
16 août 2022 (49) et du 19 août 2022 (37) - Zones d'alerte pour les  
eaux superficielles

  
**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**PRÉFÈTE  
DE L'INDRE-  
ET-LOIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



- Arrêté-cadre-étiage : atteinte des niveaux crise sur la majorité des aquifères et les affluents de l'Authion, ainsi que sur la Loire respectivement début août et mi-août
- 2 réunions de crise / semaine
- Nombreuses dérogations accordées
- Gestion hydraulique (SYDEVA) et des ouvrages (SMBAA) complexe et à ajuster en continu

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

- **STRATEGIE COLLECTIVE** sollicitée consensuellement par l'ensemble des acteurs de gestion de crise
- **EN CORRESPONDANCE À LA PLANIFICATION DU SAGE ET CELLE DU SDGRE AU BÉNÉFICE DES MILIEUX ET DES USAGES**

➔ **une fusée à trois étages comme projet de territoire :**

- 1. Stratégie corrective court terme d'équilibre de la gestion de l'eau du bassin**
- 2. Stratégie structurante de moyen terme d'optimisation de la gestion de la ressource du bassin**
- 3. Stratégie long terme de conservation de la ressource sur le bassin**

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 1. Stratégie corrective court terme d'équilibre de la gestion de l'eau du bassin

Objectif : Equilibrer les débits de prélèvements en superficiel avec la réalimentation

•Comment :

○Définir des débits de référence en superficiel par exploitation,

Pilotage : DDTs, / appui technique ou juridique : SYDEVA, OUGC ;

○Autoriser le SYDEVA à accroître ses débits de pompage instantanés dans la limite de ses volumes,

Pilotage : DDTs, SYDEVA ;

○Accompagner les irrigants à transférer leur point de pompage vers l'Authion et les canaux principaux pour la campagne 2023,

Pilotage : DDTs - OUGC /appui technique : SYDEVA, Asso des irrigants ;

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 1. Stratégie corrective court terme d'équilibre de la gestion de l'eau du bassin

- Comment :

- Soumettre les modifications de prélèvements à l'accord concordant du SYDEVA et de l'OUGC avec une valeur réglementaire,

Modalités : Modification des arrêtés de l'AUP et des prélèvements en Loire,

Pilotage : DDTs, / appui technique ou juridique : SYDEVA, OUGC ;

- Communication sur les travaux de restauration des cours d'eau et leur incidence sur les volumes d'eau,

Pilotage : SMBAA – SAGE ;

- Réflexion sur l'application de la Gestion volumétrique avec mise en œuvre d'une expérimentation

Pilotage : OUGC / appui juridique : SYDEVA, OUGC ;

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 2. Stratégie structurante de moyen terme d'optimisation de la gestion de la ressource du bassin

Objectif : Tenir compte des évolutions climatiques pour la gestion de l'Eau des prochaines années, la pérennité des usages et l'atteinte du bon état écologique.

Leviers d'action :

Améliorer la protection de la ressource et la résilience de l'hydrosystème dans les situations de crise plus intenses tout en satisfaisant les usages :

•Comment :

L'ensemble des actions CT EAU contribue, plus spécifiquement, les actions suivantes sont en cours ou à construire :

➡ Programme d'Action du CT EAU de reconquête de la ressource en eau,

Pilotage : SMBAA-SAGE appui technique : maitre d'ouvrage et acteurs du territoire

➡ Révision des volumes prélevables de l'étude HMUC avec sa composante climatique,

Pilotage : SAGE / suivi : CLE Authion, Comité de pilotage (en cours) ;

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 2. Stratégie structurante de moyen terme d'optimisation de la gestion de la ressource du bassin

➡ Définition d'un réseau piézométrique de référence avec des seuils de gestion associés,

Pilotage : SAGE / appui technique et scientifique : BRGM (en cours) ;

➡ Mise en œuvre de l'arrêté-cadre étiage interdépartemental pour travailler à une échelle plus fine et prendre en compte l'amélioration des connaissances notamment des aquifères,

Pilotage : DDTs, / appui technique ou juridique : SAGE, OUGC, SYDEVA ;

➡ Lancement une réflexion d'avenir du bassin sur ces spécificités du bassin (agriculture sur contrat) sous forme d'étude prospective sur ses besoins en eau sans compromettre les milieux,

Pilotage : SYDEVA / appui technique et scientifique : INRAE ;

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 2. Stratégie structurante de moyen terme d'optimisation de la gestion de la ressource du bassin

➔ Déclinaison opérationnelle de la charte agricole par la construction de contrats respectueux des engagements,

Pilotage : Chambre d'agriculture -prescripteurs agricoles.

➔ Protéger les cours d'eau patrimoniaux de la pression des usages,

Pilotage : SMBAA / SAGE appui technique ou juridique : OUGC, asso des irrigants.

➔ Répertorier les plans d'eau existants et leur destination dans la perspective de révision du SAGE,

Pilotage : SAGE appui technique ou juridique : OUGC, asso des irrigants

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 3. Stratégie long terme de conservation de la ressource sur le bassin

Objectif :

Diminuer la vulnérabilité des milieux et des usages face au changement climatique.

Leviers d'action :

➤ Accroître l'efficacité des économies d'eau, de l'efficience de l'irrigation et des itinéraires agronomiques moins gourmands en eau et des alternatives agronomiques aux pratiques les plus consommatrices,

Pilotage : SAGE / suivi : CLE Authion, Comité de pilotage (en cours) ;

➤ Réfléchir à la conservation de la ressource et à la substitution de la ressource en tension,

Pilotage : SYDEVA / appui technique et scientifique : INRAE ;

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 3. Stratégie long terme de conservation de la ressource sur le bassin

Les modes de conservation de la ressource :

1. Maintien des aquifères en bon état ;
2. Restauration des zones humides et de leurs fonctionnalités ;
3. Retenues collinaires avec déconnexion du cours d'eau ;
4. Espaces de stockage.

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

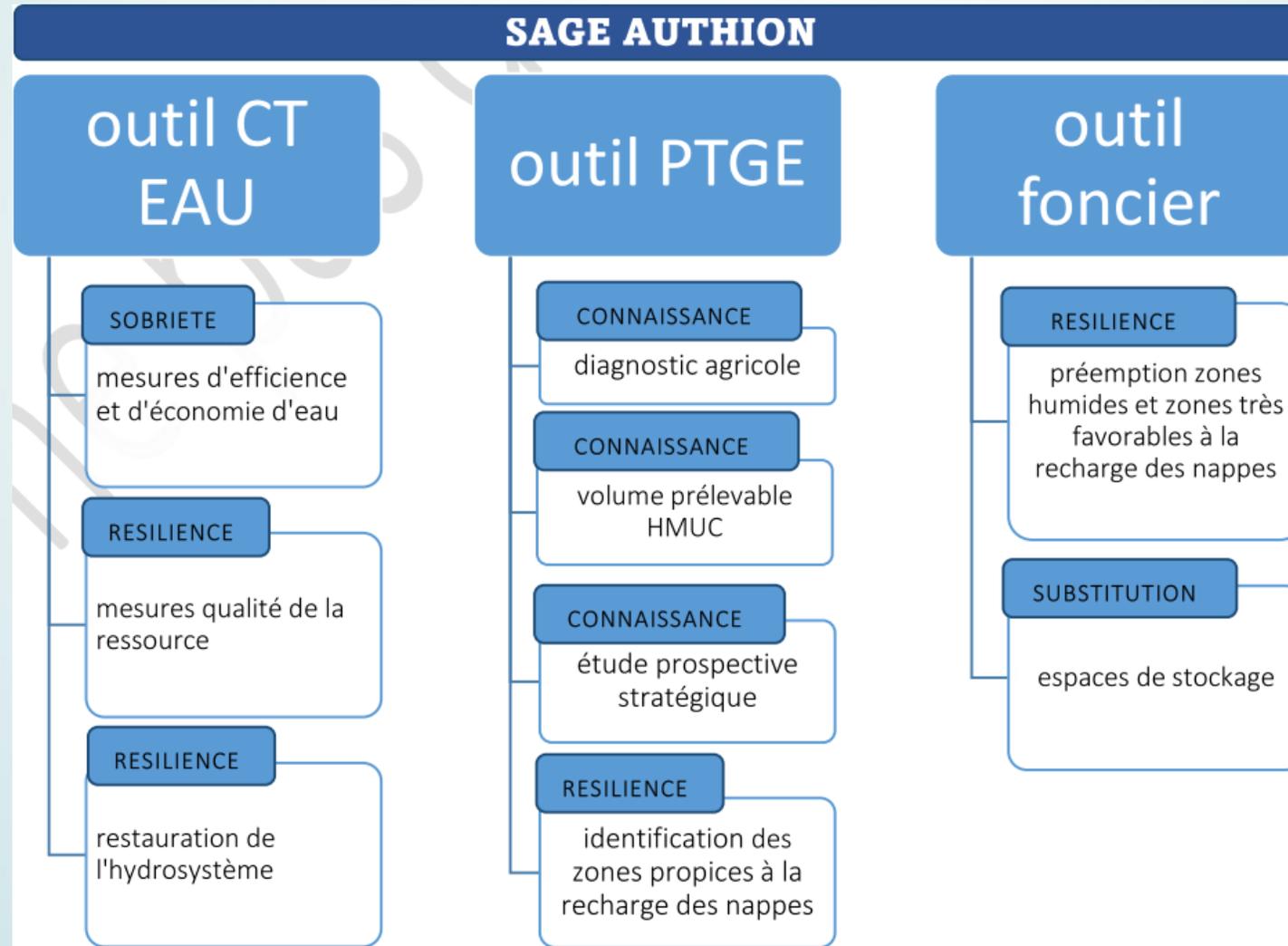
## 3. Stratégie long terme de conservation de la ressource sur le bassin

### •Comment :

- Restauration de la fonctionnalité de zones humides ;
- Agronomie économe en eau et reconquête de la qualité ;
- Recharge naturelle des nappes sur les secteurs identifiés comme favorables (étude BRGM) ;
- Recharge active des nappes ;
- Ralentissement des réseaux hydrauliques hors Val d'Authion ;
- Zones d'expansion de crues ;
- Retenues collinaires ;
- Infrastructures de stockage hors sol ;

# Pt n°3 : Information – stratégie de gestion de l'Eau du bassin

## 3. Stratégie long terme de conservation de la ressource sur le bassin

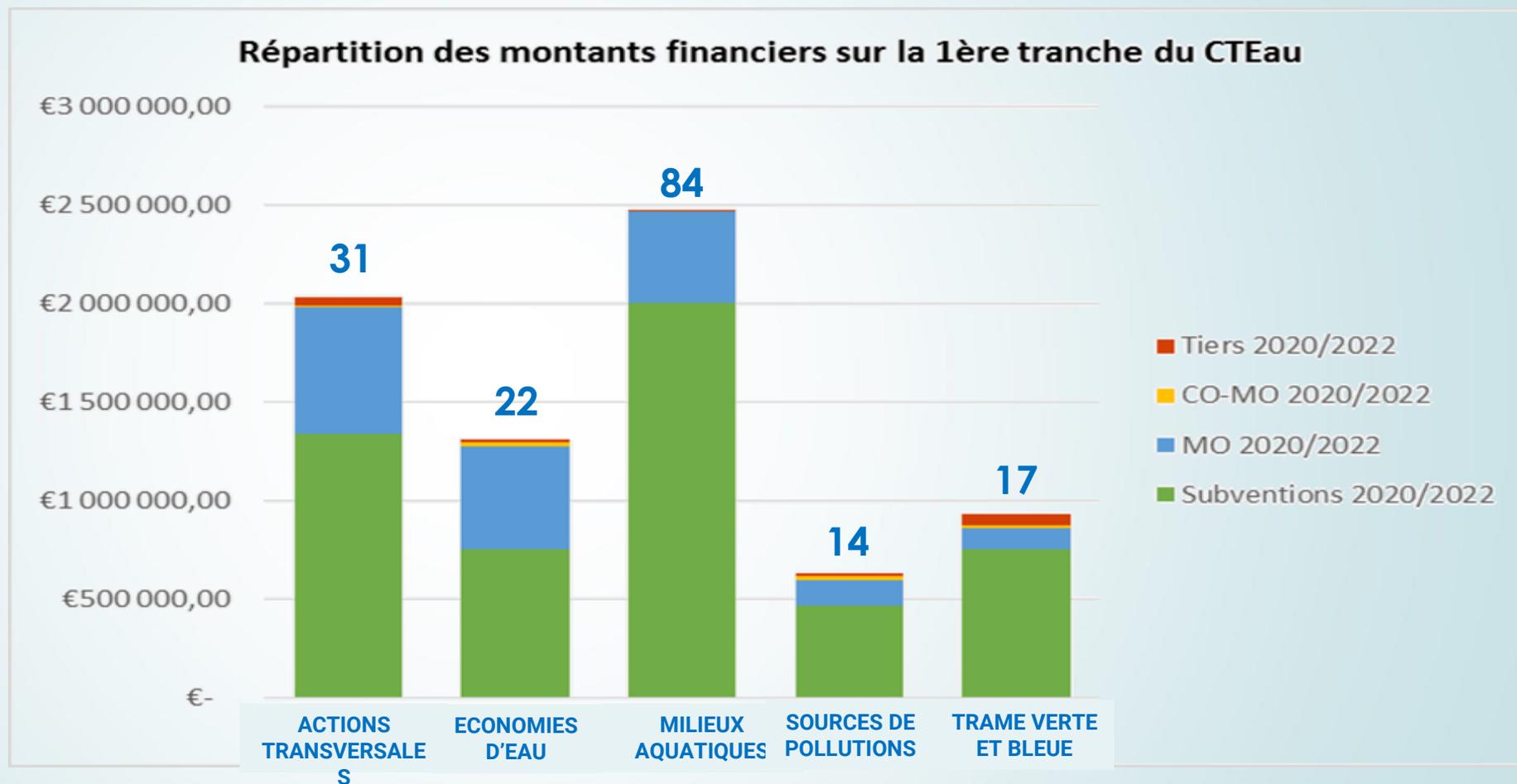


# Pt n°4 : Information – état d'avancement du dimensionnement du CT EAU

# RAPPEL DU CT EAU 2020-2022 : la synthèse financière

**Volume financier GLOBAL : 8 896 754 €**

**Un dimensionnement ambitieux et une synergie de 18 maîtres d'ouvrage soit 168 actions**



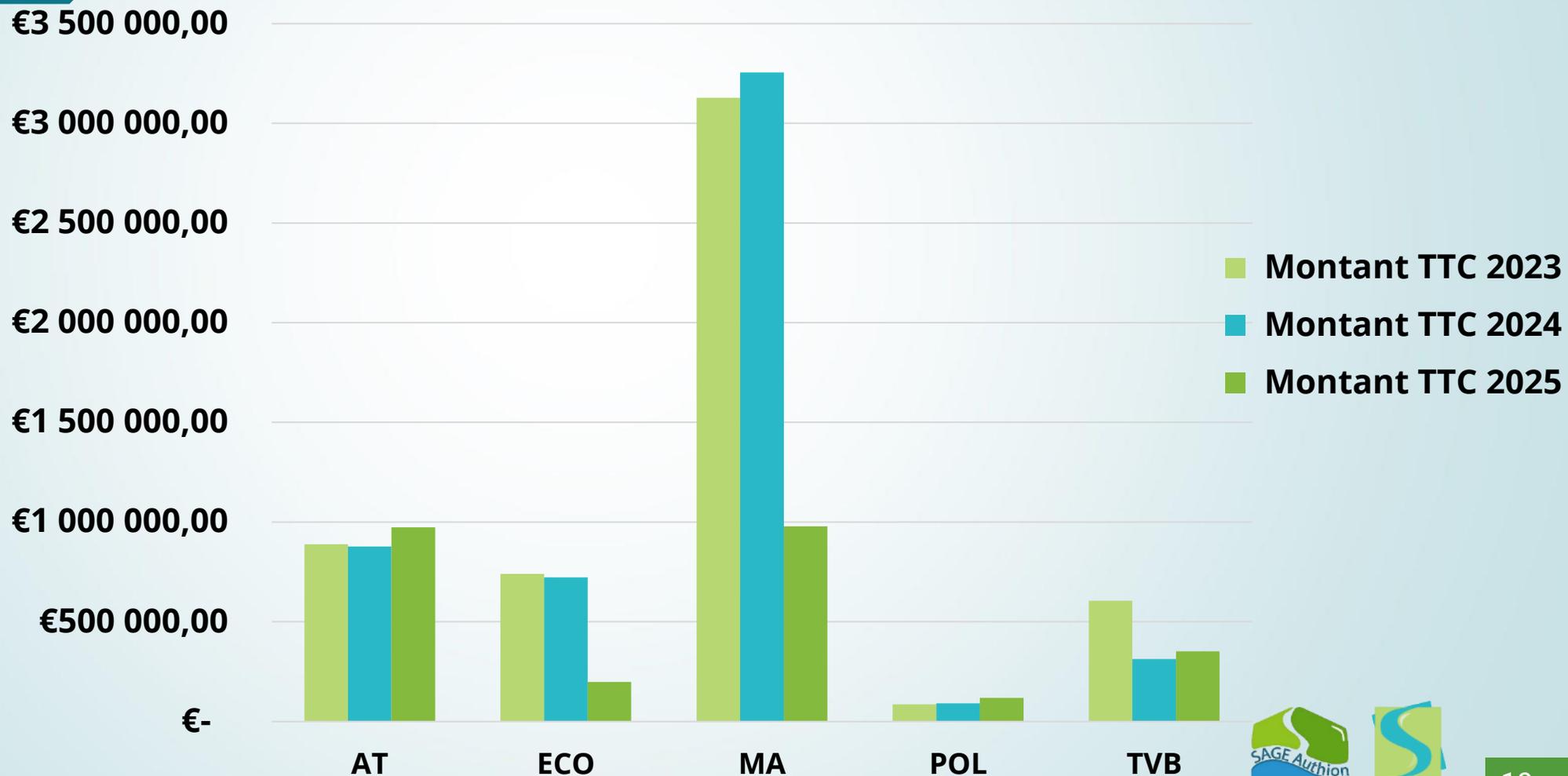
# PROGRAMMATION DU CT EAU 2023-2025

## LA PROGRAMMATION DU SMBAA – Le budget prévisionnel

Montant prévisionnel total :  
13 325 459 €  
93 actions inscrites

*Sous réserve de  
validation définitive  
des financeurs*

### Programme d'actions du CTEau 2023-2025 par thématiques



# PROGRAMMATION DU CT EAU 2023-2025

## L'APPEL À PROJET DES MAÎTRES D'OUVRAGES EXTÉRIEURS – réponses

➤ **67 fiches actions proposées**

➤ **26 candidats :**

EPCI (CCBV, CASVL, CCCVL, CCTOVAL), communes (Allonnes, Bourgueil, Bois d'Anjou, Brain sur Allonnes, entreprises (France Champignon, Tessier, France Fil Int., Premier Tech, Golf de Baugé, etc.), Département 49, Prescripteurs agricoles (GABB Anjou, GABB TO, CAPDL, CDDL, FNAMS, CRDA) ...

➤ **Après première analyse des candidatures :**

- 30 actions non retenues, 18 actions éligibles, 15 actions à statuer, 3 actions intégrées dans la programmation du SMBAA
- Soit 33 actions potentielles
- Portées par 17 maitres d'ouvrages

Statut/Thématiques	Nombre d'actions
<b>Actions à statuer</b>	<b>15</b>
AT	3
ECO	9
TVB	3
<b>Actions éligibles</b>	<b>18</b>
AT	4
ECO	2
MA	3
POL	4
TVB	5
<b>Total général</b>	<b>33</b>

# PROGRAMMATION DU CT EAU 2023-2025

## L'APPEL À PROJET DES MAÎTRES D'OUVRAGES EXTÉRIEURS – volume financier actions éligibles

Montant financier par thématique des actions MO Ext éligibles  
(18 actions)



**Budget TOTAL : 2 780 644 €**

*Sous réserve de validation  
définitive des financeurs*

# PROGRAMMATION DU CT EAU 2023-2025

## L'APPEL À PROJET DES MAÎTRES D'OUVRAGES EXTÉRIEURS – volume financier actions à statuer

Montant financier par thématique des actions MO Ext à statuer  
(15 actions)



**Budget TOTAL : 2 395 216 €**

***Sous réserve de validation  
définitive des financeurs***

## BILAN DE LA PROGRAMMATION –

- **Volume financier global : 18 501 300 €**
- **18 maîtres d'ouvrages**
- **126 actions programmées**



**Sous réserve des ajustements en cours  
avec les financeurs**

# Pt n°5 : Information – service technique : renouvellement de l'Energreen

- Le prêt de l'Energreen actuel arrive à échéance (amortissement en 2023)
- Information sur l'opportunité et le cout d'un renouvellement ?
- Une question de fond :
  1. Gestion différenciée avec l'arrêt du broyage pendant 4 mois ;
  2. Départ à la retraite de Pascal à l'horizon 2025 ;
  3. Besoin des travaux de restauration.



# Pt n°6 : Information – siège social : marché de maîtrise d'oeuvre

---

# Pt n°7 : Information – points et questions diverses

- **Changement de Vice-Présidence Authion ;**
- **Service technique : vente du bateau ;**
- **PAPI complet : accompagnement à 40 % des travaux RSTRI validé ;**
- **AGENDA DES PROCHAINES RÉUNIONS :**
  - **Commission Locale de l'Eau : 28 novembre 14h, Grange de l'Hopiteau, Brain-sur-l'Authion ;**
  - **Conseil Syndical : 06 décembre 17h00 (Jumelles) ou 15 décembre si défaut de quorum ;**
  - **Réunion lutte antigel Bourgueillois (22 novembre) ;**
  - **Commission Locale de l'Eau (COFIL HMUC) : 15 décembre 14h, salle Raymond Launay, Jumelles ;**
- **Sortie de fin d'année : vendredi 16 décembre.**



Merci de votre attention